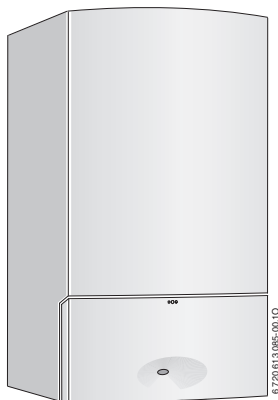


axélis
CONDENS

Notice d'utilisation

AGVM C24-1H



© Modèles et brevets déposés • Réf 6 720 649 528 (2016/05) FR

Chaudière gaz à condensation

La passion du service et du confort



e.i.m. leblanc

Table des matières

1	Explication des symboles et consignes de sécurité	3
1.1	Explication des symboles	3
1.2	Mesures de sécurité	5
<hr/>		
2	Ouverture de la porte	7
<hr/>		
3	Vue d'ensemble des éléments de commande	8
<hr/>		
4	Mise en service	10
<hr/>		
5	Utilisation	14
5.1	Allumer/éteindre l'appareil	15
5.2	Mise en marche du chauffage	16
5.3	Régulation du chauffage	18
5.4	Régler température d'eau chaude sanitaire	20
5.5	Mode été (pas de chauffage, eau chaude sanitaire uniquement)	22
5.6	Protection contre le gel	23
5.7	Verrouillage des touches	24
5.8	Anomalies	25
5.9	Messages indiqués sur l'afficheur	26
<hr/>		
6	Consignes pour économiser l'énergie	27
<hr/>		
7	Généralités	29
<hr/>		
8	Notice d'utilisation succincte	31

1 Explication des symboles et consignes de sécurité

1.1 Explication des symboles

Avertissements



Dans le texte, les avertissements sont indiqués et encadrés par un triangle de signalisation sur fond grisé.



Pour les risques liés au courant électrique, le point d'exclamation dans le triangle de signalisation est remplacé par un symbole d'éclair.

Les mots de signalement au début d'un avertissement caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

- **AVIS** signale le risque de dégâts matériels.
- **PRUDENCE** signale le risque d'accidents corporels légers à moyens.
- **AVERTISSEMENT** signale le risque d'accidents corporels graves.
- **DANGER** signale le risque d'accidents mortels.

Informations importantes



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole ci-contre. Elles sont limitées par des lignes dans la partie inférieure et supérieure du texte.

Autres symboles

Symbole	Signification
▶	Etape à suivre
→	Renvoi à d'autres passages dans le document ou dans d'autres documents
•	Enumération/Enregistrement dans la liste
–	Enumération/Enregistrement dans la liste (2e niveau)

Tab. 1

1.2 Mesures de sécurité

Si l'on perçoit une odeur de gaz :

- ▶ Fermer le robinet de gaz (→ page 8).
- ▶ Ouvrir les fenêtres.
- ▶ Ne pas actionner les commutateurs électriques ou tout autre objet provoquant des étincelles.
- ▶ Eteindre toute flamme à proximité.
- ▶ Téléphoner immédiatement, **de l'extérieur** à la compagnie de gaz et à un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.

Si l'on perçoit une odeur de gaz brûlés

- ▶ Mettre l'appareil hors service (→ page 16).
- ▶ Ouvrir les fenêtres et les portes.
- ▶ Informer immédiatement un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.

Installation, modifications

- ▶ L'installation ainsi que les modifications éventuellement apportées à l'appareil doivent être exclusivement confiées à un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.
- ▶ Les gaines, conduits et dispositifs d'évacuation des fumées ne doivent pas être modifiés.
- ▶ Pour les **chaudières type cheminée** : ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs. Si les fenêtres sont étanches, assurer l'alimentation en air de combustion.

Maintenance

- ▶ **Recommandation pour nos clients :** Nous recommandons vivement de conclure un contrat d'entretien avec un installateur ou service après-vente agréé e.l.m. leblanc. Il est indispensable de soumettre l'appareil à un service annuel de maintenance.
- ▶ Conformément à la réglementation nationale en vigueur sur la protection contre les émissions polluantes, l'exploitant est responsable de la sécurité et de l'écocompatibilité de l'installation.
- ▶ N'utiliser que des pièces de rechange d'origine !

Dégâts dus à une erreur d'utilisation !

Les erreurs de commande peuvent entraîner des dommages personnels et/ou matériels.

- ▶ S'assurer que les enfants ne jouent pas avec l'appareil et ne l'utilisent pas sans surveillance.
- ▶ S'assurer que les utilisateurs savent manier l'appareil de manière conforme.

Matières explosives et facilement inflammables

- ▶ Ne pas stocker ou utiliser des matières inflammables (papier, peintures, diluants, etc.) à proximité immédiate de l'appareil.

Air de combustion/air ambiant

- ▶ L'air de combustion/air ambiant doit être exempt de substances agressives (comme par exemple les hydrocarbures halogénés qui contiennent des combinaisons chlorées ou fluorées), afin d'éviter toute corrosion.

2 Ouverture de la porte

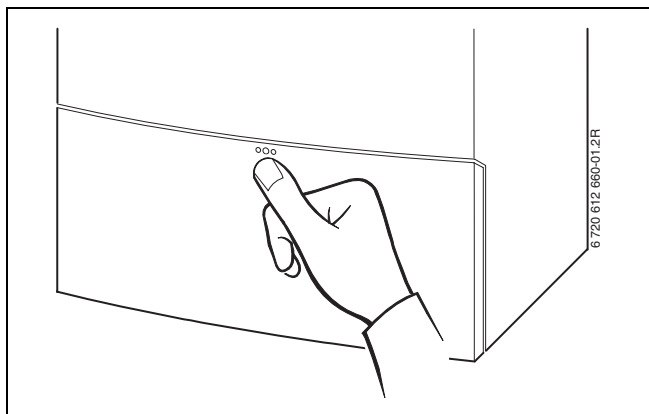


Fig. 1

3 Vue d'ensemble des éléments de commande

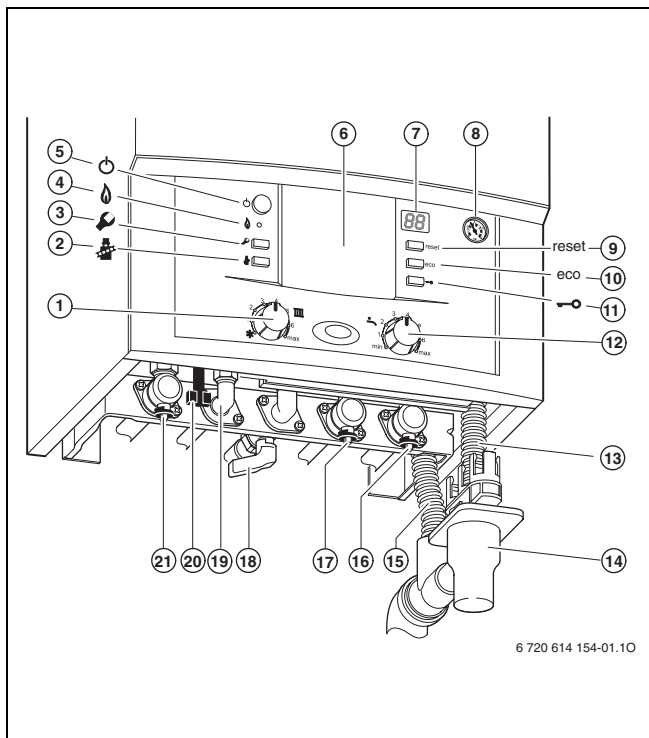


Fig. 2

- 1** Sélecteur de température de départ chauffage
- 2** Touche ramonage pour le professionnel (voir notice d'installation)
- 3** Touche de service pour le professionnel (voir notice d'installation)
- 4** Voyant de contrôle du fonctionnement du brûleur
- 5** Interrupteur principal
- 6** Un régulateur (accessoires)
- 7** Afficheur
- 8** Manomètre
- 9** Touche Reset
- 10** Touche eco
- 11** Verrouillage des touches
- 12** Sélecteur de température eau chaude sanitaire
- 13** Tuyau de vidange de la soupape de sécurité chauffage
- 14** Siphon à entonnoir (accessoire)
- 15** Tuyau du siphon des condensats
- 16** Robinet de retour chauffage
- 17** Robinet d'eau froide
- 18** Robinet de gaz (fermé)
- 19** Robinet ECS
- 20** Robinet de remplissage
- 21** Robinet de départ chauffage

4 Mise en service

Ouvrir le robinet de gaz

- ▶ Enfoncer la poignée et tourner vers la gauche jusqu'à la butée (poignée dans le sens d'écoulement = ouvert).

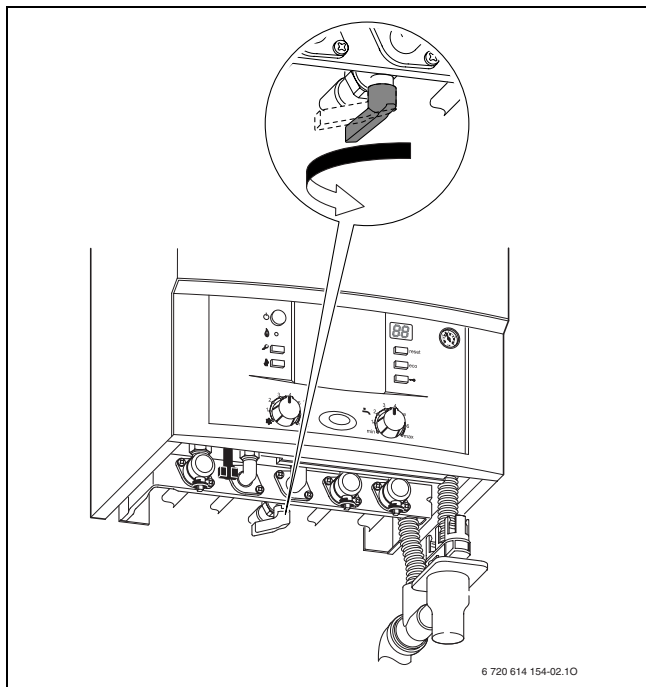


Fig. 3

Ouvrir les robinets

- ▶ Tourner la vis carrée avec une clé jusqu'à ce que l'encoche soit positionnée dans le sens de l'écoulement.
Si l'encoche est perpendiculaire au sens d'écoulement, le robinet est fermé.

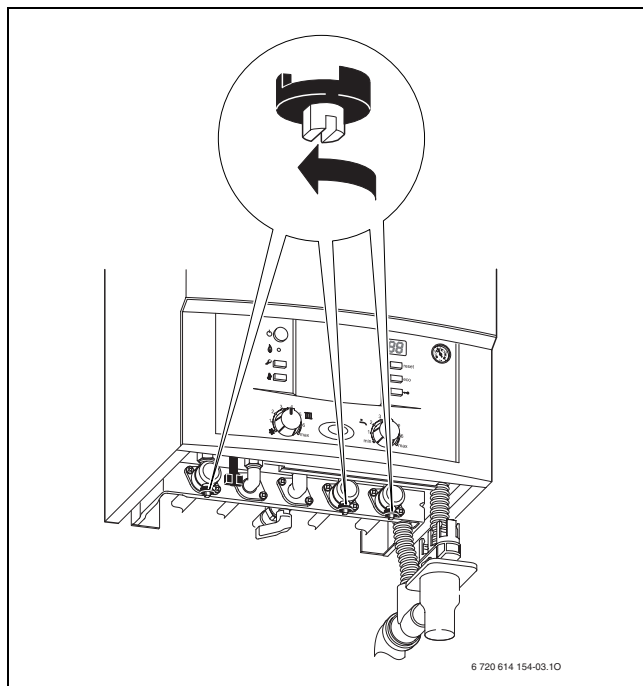


Fig. 4

Contrôler la pression de l'eau du circuit de chauffage

La pression de service en fonctionnement normal doit être comprise entre 1 et 2 bars.

Si une valeur de réglage plus élevée était requise, elle vous serait indiquée par votre installateur.

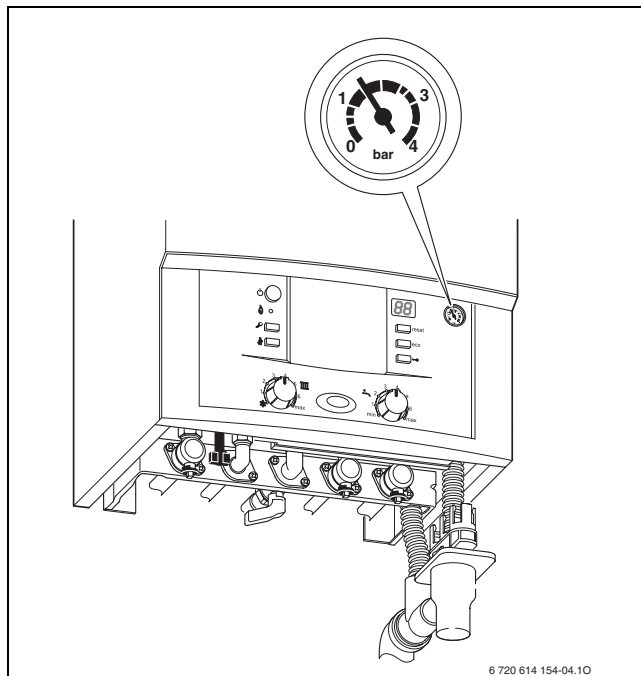


Fig. 5

Rajouter de l'eau de chauffage

Le dispositif de remplissage d'appoint se trouve en bas de l'appareil, entre le raccord du départ chauffage et le raccord ECS (fig. 6).



AVIS : L'appareil risque d'être endommagé.

- ▶ Ne rajouter de l'eau de chauffage que lorsque l'appareil est froid.

La **pression maximale** de 3 bars, pour la température la plus élevée de l'eau de chauffage, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s'ouvre).

- ▶ Ouvrir le robinet de remplissage et de vidange puis le refermer après le remplissage.

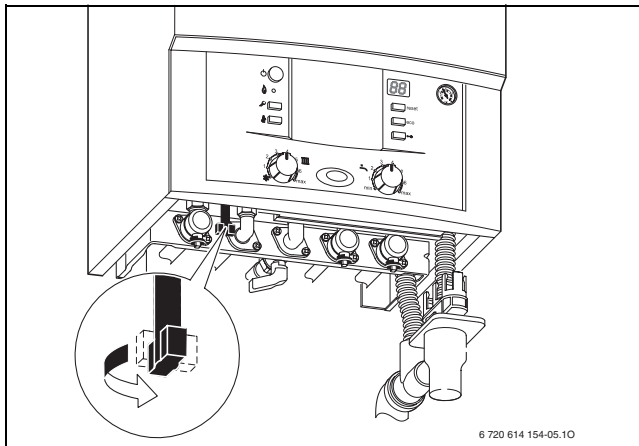


Fig. 6

5 Utilisation

Cette notice d'utilisation ne concerne que la chaudière.
Selon la régulation utilisée, certaines fonctions divergent au niveau de leur utilisation.

Les possibilités suivantes de régulation de chauffage peuvent trouver leur utilité:

- Régulateur intégré dans l'appareil, → page 8, pos. 6.
- Régulateur monté à l'extérieur
- Thermostat d'ambiance.



Veillez tenir compte de la notice d'utilisation du régulateur utilisé.

5.1 Allumer/éteindre l'appareil

Allumer

- ▶ Mettre l'appareil sous tension à l'aide de l'interrupteur principal.

Le témoin bleu de fonctionnement s'allume et l'afficheur indique la température de départ de l'eau de chauffage.

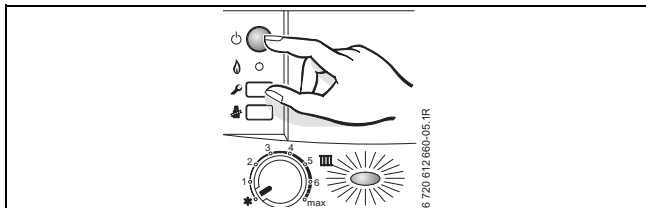



Fig. 7



Si l'écran affiche  en alternance avec la température de départ, le programme de remplissage du siphon est en fonctionnement.

Le programme de remplissage du siphon garantit le bon remplissage du siphon de condensats après l'installation de l'appareil et après des périodes d'arrêt prolongées. L'appareil est maintenu en conséquence à une faible puissance calorifique pendant 15 minutes.

Arrêt


- ▶ Mettre l'appareil hors tension à l'aide de l'interrupteur principal.
Le témoin de fonctionnement s'éteint.
- ▶ Si l'appareil doit être mis hors service pour une longue période : prévoir une protection antigel (→ chapitre 5.6).

5.2 Mise en marche du chauffage

La température de départ maximale peut être réglée entre 35 °C et env. 90 °C.



Pour les chauffages au sol, tenir compte de la température de départ maximale autorisée.

- ▶ Tourner le sélecteur de température , afin d'adapter la température de l'eau de chauffage à l'installation :
 - Chauffage au sol : p. ex. position « **3** » (env. 50 °C)
 - Chauffage basse température : position « **6** » (env. 75 °C)
 - Installation de chauffage pour température de départ jusqu'à env. 90 °C : position « **max** »

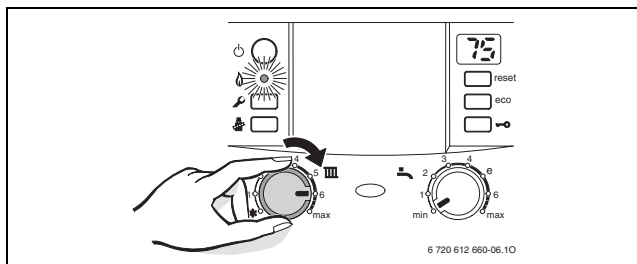


Fig. 8

Lorsque le brûleur est en marche, le témoin de contrôle est allumé.

Position	Température de départ chauffage
1	env. 35 °C
2	env. 43 °C
3	env. 50 °C
4	env. 60 °C
5	env. 67 °C
6	env. 75 °C
max	env. 90 °C

Tab. 2

5.3 Régulation du chauffage



Veillez tenir compte de la notice d'utilisation de la régulation de chauffage utilisée. Vous y trouverez :

- ▶ comment régler le mode de service et la courbe de chauffage sur les régulations à sonde extérieure,
 - ▶ comment régler la température ambiante,
 - ▶ comment chauffer de manière économique et réduire la consommation d'énergie.
-

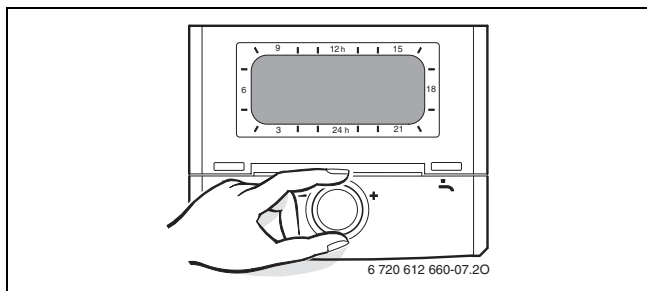



Fig. 9

5.4 Régler température d'eau chaude sanitaire

- Tourner le sélecteur , afin de régler la température de l'eau chaude sanitaire.

La température réglée clignote sur l'afficheur pendant 30 secondes.

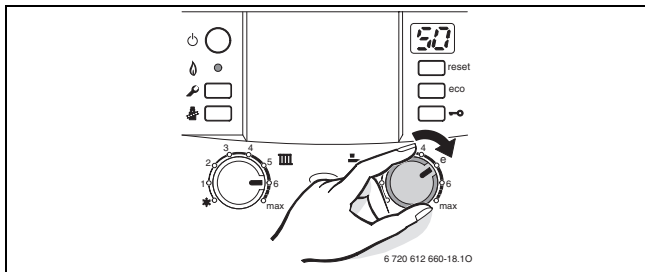



Fig. 10

Position du sélecteur 	Température d'eau chaude sanitaire
min	env. 40 °C
e	env. 50 °C
maxi	env. 60 °C

Tab. 3

Touche eco

En appuyant sur la touche **eco**, on peut choisir entre **mode confort** et **mode économique**.

Mode confort, la touche eco est éteinte (réglage d'origine)

L'appareil est maintenu **en permanence** à la température réglée. Le temps d'attente est court lors de besoin d'eau chaude sanitaire. L'appareil se met en marche même en l'absence d'utilisation d'eau chaude sanitaire.

Mode économique, la touche Eco est allumée

- Le réchauffage à la température réglée ne se fait que lorsque de l'eau chaude sanitaire est prélevée.
- **avec** signal de demande d'eau chaude (Ecosmart).
Ouvrir brièvement puis refermer le robinet d'eau chaude pour chauffer l'eau à la température réglée.



Le signal de demande (Ecosmart) permet une économie optimale d'eau et de gaz.

5.5 Mode été (pas de chauffage, eau chaude sanitaire uniquement)

- ▶ Noter la position du sélecteur de température de départ chauffage III.
- ▶ Tourner le sélecteur de température de départ chauffage III entièrement vers la gauche (position ❄️).
Le chauffage est coupé, seule l'alimentation en eau chaude sanitaire est active. L'alimentation électrique des régulations, thermostat et horloge de programmation n'est pas coupée.

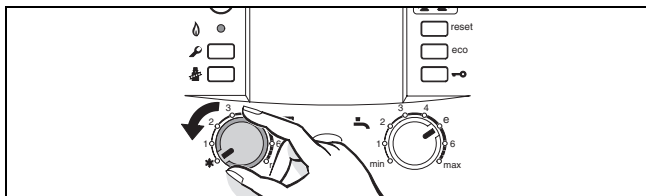



Fig. 11

 **AVIS :** Risque de gel de l'installation de chauffage.

Consulter aussi les instructions d'utilisation de la régulation ou du thermostat.

5.6 Protection contre le gel

Pour le circuit de chauffage :

- ▶ Laisser l'appareil sous tension, ne pas couper le gaz et mettre le sélecteur **III** au moins en position 1.

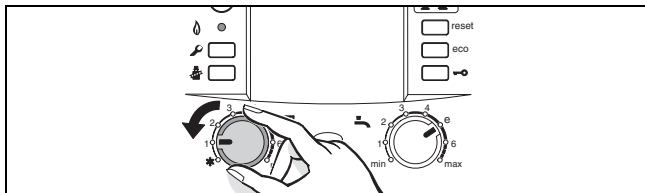


Fig. 12


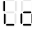
- ▶ Mélanger du produit antigel à l'eau de chauffage lorsque l'appareil est froid, voir notice d'installation et vidanger le circuit d'eau chaude sanitaire.

Consulter aussi les instructions d'utilisation de la régulation ou du thermostat.

5.7 Verrouillage des touches

Le verrouillage des touches agit sur le régulateur de la température de départ, le thermostat ECS et toutes les touches sauf l'interrupteur principal et la touche de ramonage.

Enclencher le verrouillage des touches :

- ▶ Appuyer sur la touche  jusqu'à ce que l'afficheur indique  en alternance avec la température de départ chauffage.

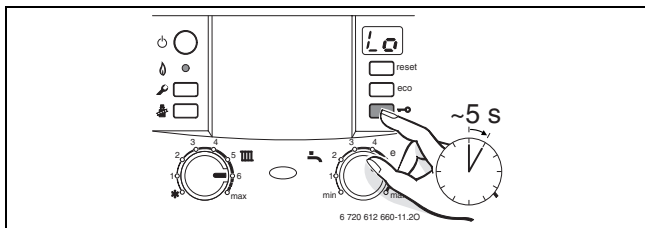



Fig. 13

Désactiver le verrouillage des touches :

- ▶ Appuyer sur la touche  jusqu'à ce que l'afficheur indique la température de départ chauffage.

5.8 Anomalies

Le Heatronic contrôle tous les composants de sécurité, de régulation et de commande.

Si un défaut survient pendant le fonctionnement de l'installation, un signal d'avertissement retentit et le témoin de fonctionnement clignote.



Ce signal d'avertissement est coupé en appuyant sur une touche.

L'afficheur indique un code d'erreur et la touche **reset** peut clignoter.

Si la touche **reset** clignote :

- ▶ Appuyer sur la touche **reset** et maintenir jusqu'à ce que l'afficheur indique

L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

Si la touche **reset** ne clignote pas :

- ▶ Eteindre l'appareil et le rallumer (→ page 16).
L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.



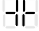
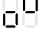

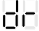
Si la panne ne peut pas être éliminée :

- ▶ Contacter un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc et indiquer l'anomalie ainsi que les renseignements sur l'appareil (→ page 30).



Vous trouverez un aperçu des messages affichés sur l'écran page 26.

5.9 Messages indiqués sur l'afficheur

Afficheur	Description
	Maintenance nécessaire
	Verrouillage des touches actif
	Programme de remplissage du siphon actif
	Fonction de purge du circuit chauffage active
	Augmentation de la température du départ chauffage trop rapide (surveillance des gradients). Le mode chauffage est interrompu pendant deux minutes.
	Fonction de séchage active (séchage à sec). Si le séchage du plancher chauffant est activé sur la régulation à sonde extérieure, consulter la notice d'utilisation de celle-ci.

Tab. 4

6 Consignes pour économiser l'énergie

Chauffage économique

L'appareil est conçu de façon à ce que la consommation de gaz et l'impact sur l'environnement soient réduits au minimum, tout en garantissant un confort maximum. L'alimentation du brûleur en gaz est régulée selon les besoins thermiques du logement. Si les besoins diminuent, l'appareil continue de fonctionner en petite puissance. Le professionnel nomme ce principe régulation continue. Cette régulation continue permet de minimiser les variations de température et de répartir la chaleur de manière constante dans les pièces. Il est donc possible que l'appareil fonctionne longtemps tout en consommant moins de gaz qu'un appareil qui s'enclenche et s'arrête en permanence.

Entretien

Pour que la consommation de gaz et les émissions polluantes restent pendant longtemps les plus faibles possibles, nous recommandons vivement de conclure un contrat d'entretien avec un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc et de faire effectuer un entretien de la chaudière tous les ans.

Régulation du chauffage

La législation allemande impose l'utilisation d'une régulation de chauffage avec thermostat d'ambiance ou avec régulateur en fonction des intempéries et vannes thermostatiques, selon le § 12 de la réglementation sur les économies d'énergie (EnEV).

Vous trouverez davantage d'informations dans la notice d'installation et d'utilisation du régulateur.

Robinets thermostatiques

Ouvrir complètement les robinets thermostatiques afin que la température ambiante souhaitée puisse être atteinte. Ne modifier la température sur le régulateur que lorsque la température ambiante souhaitée n'est pas atteinte après un certain temps.

Chauffage par le sol

Ne pas régler la température de départ à une valeur supérieure à la température de départ maximale recommandée par le fabricant.

Mieux vaut aérer brièvement mais intensément (fenêtres grandes ouvertes).

Pour aérer, ne pas laisser la fenêtre en position oscillo-battante. Sinon, la chaleur s'échappe continuellement de la pièce sans améliorer significativement l'air ambiant. Il vaut mieux ouvrir complètement les fenêtres pendant une courte durée.

Fermer les robinets thermostatiques pendant l'aération.

Eau chaude sanitaire

Choisir la température de l'eau chaude sanitaire aussi basse que possible. Un réglage sur une température basse permet une économie d'énergie importante. En plus, les températures élevées de l'eau chaude entraînent un plus fort entartrage et entravent le bon fonctionnement de l'appareil (par ex. des temps de chauffe prolongés ou un débit d'eau réduit).

Pompe de bouclage

Dans le cas d'une installation avec bouclage sanitaire, régler le programme horaire de la régulation en fonction des besoins individuels (par ex.: le matin, à midi, le soir). Consulter la notice d'utilisation de la régulation.

7 Généralités

Nettoyer le carénage

Frotter le carénage avec un chiffon humide. Ne pas utiliser de produits de nettoyage corrosifs ou caustiques.

Conservation de cette notice d'emploi



Après la lecture, vous pouvez déployer la notice d'utilisation abrégée (→ chap. 8) vers l'extérieur et la glisser dans le cache de l'appareil pour la conserver.

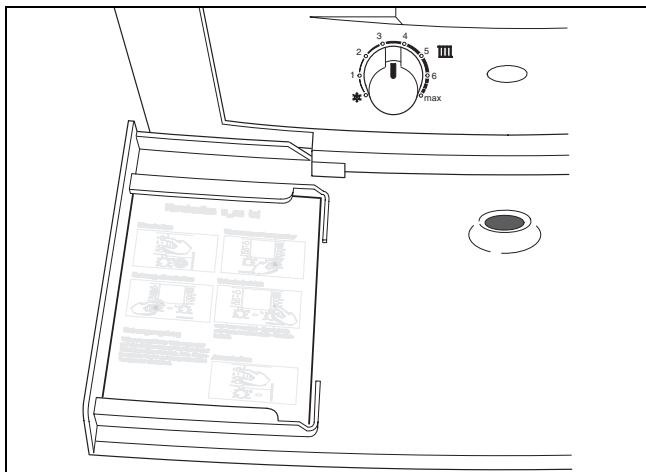


Fig. 14

Caractéristiques techniques de l'appareil

Si vous avez besoin du service après-vente, il est préférable de donner des renseignements précis sur votre appareil. Vous les trouverez sur la plaque signalétique ou sur l'autocollant indiquant le type de l'appareil sur le tableau Heatronic.

axélis CONDENS (AGVM C24-1HN)

.....

Numéro de série

.....

Date de mise en service :

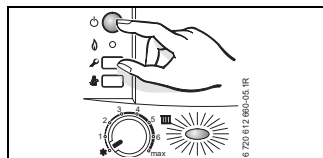
.....

Installateur :

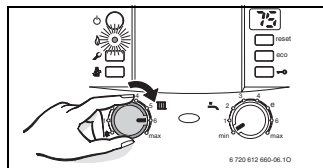
.....

8 Notice d'utilisation succincte

Allumer



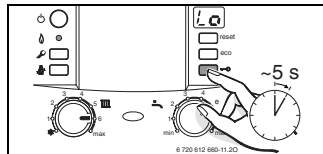
Mise en marche du chauffage



Régulation du chauffage

Positionner le thermostat d'ambiance sur la température choisie, ou régler la régulation à sonde extérieure sur la courbe de chauffage correspondante et sélectionner le mode de fonctionnement.

Verrouillage des touches



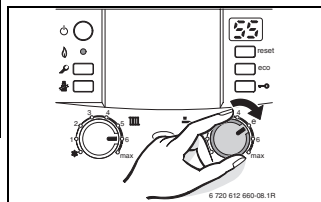
Température d'eau chaude sanitaire



AVERTISSEMENT :

Risques de brûlures !

- Tourner le thermostat ECS sur maximum.

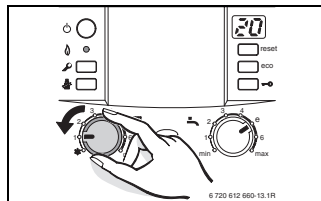


Mode confort : touche **eco**

éteinte.


Mode économique : touche **eco** allumée.

Protection contre le gel



e.l.m. leblanc - siège social et usine :
124, 126 rue de Stalingrad - F-93711 Drancy Cedex

Une équipe de spécialistes à votre service :
du lundi au vendredi de 7 h à 21 h, le
samedi de 8 h à 18 h.

 **0 820 00 6000**

0,118 € TTC / MN

Fax 01 43 11 73 50

www.elmleblanc.fr

Informations Consommateurs

- 1 Votre nouvelle chaudière est accompagnée des documents suivants :
 - la notice d'emploi,
 - les conditions de garantie et la carte de validation de la garantie à retourner, dûment remplie par vos soins, à e.l.m. leblanc.
- 2 Votre appareil vous donnera encore plus de satisfaction et conservera son meilleur rendement si vous le faites entretenir régulièrement. Aussi, nous vous recommandons vivement de souscrire un **abonnement d'entretien**.
- 3 Pour connaître les adresses de notre réseau après-vente, contactez-nous au numéro ci-dessus.
Nous vous indiquerons les coordonnées des services après-vente agréés les plus proches de votre domicile.